

Strasbourg, le 14 juin 2024

Élections législatives 2024 : Organisation logistique de la salle de presse et accréditations

À l'occasion des élections législatives, **les dimanche 30 juin et 7 juillet 2024**, les journalistes auront accès, comme à chaque scrutin, à une salle de presse dans les locaux du centre administratif d'où ils pourront suivre **les résultats des bureaux de vote strasbourgeois**.

Afin que l'accès au centre administratif et dans les bureaux de vote leur soit facilité et assuré, **les journalistes devront être accrédités** et, le cas échéant, **indiquer le numéro du bureau de vote dans lequel ils souhaitent se rendre**.

Les demandes (indiquant nom, prénom, média et N° de téléphone) sont à effectuer **jusqu'au lundi 24 juin, à 12h au plus tard, via le formulaire en ligne** : <https://demarches.strasbourg.eu/masques/accreditation-presse/>.

Les accréditations seront à retirer au Centre administratif **jusqu'au 28 juin auprès du service presse**. Les journalistes titulaires de l'accréditation pour le premier tour du scrutin pourront garder la même accréditation pour le second tour.

Pour rappel, les résultats seront disponibles en temps réel sur www.strasbourg.eu

